

Partez l'esprit tranquille avec l'Opération Tranquillité Vacances

L'Opération Tranquillité Vacances fonctionne toute l'année !

Lorsque vous quittez votre domicile pour partir en vacances, vous avez la possibilité de signaler votre absence auprès de la police municipale.

Afin de gagner du temps, vous pouvez préremplir le formulaire en ligne.

Vacances :
partez l'esprit tranquille



Opération
Tranquillité vacances
SERVICE GRATUIT

La police effectuera des rondes tous les jours devant votre domicile.

Ce service est gratuit et il est proposé toute l'année, quelle que soit la période à laquelle vous décidez de partir et quelle que soit la durée de votre séjour.

Indique un champ requis

Vos informations	
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Complément d'adresse étage, porte, etc.	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
Précisez un numéro de téléphone portable ou le numéro de téléphone de votre lieu de vacances.	
Courriel	<input type="text"/>
Un accusé de réception vous sera envoyé à cette adresse.	
Date de départ en vacances	<input type="text"/>
Par ex., 13/02/2019	
Date de retour de vacances	<input type="text"/>
Par ex., 13/02/2019	
Personne à prévenir en cas d'urgence	
Nom du contact d'urgence	<input type="text"/>
Prénom du contact d'urgence	<input type="text"/>
Téléphone du contact d'urgence	<input type="text"/>

Cette personne dispose-t-elle des clés

?

- Oui
- Non

Informations sur le
domicile

Sous alarme

- Oui
- Non

Proche ou voisin qui peut être amené à passer régulièrement dans le
domicile

- Oui
- Non

Le domicile dispose-t-il d'un
jardin

- Oui
- Non

Possibilité d'accéder au jardin

- Oui
- Non

J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation des services.

[Consulter](#)

Infos pratiques

Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances, vous pouvez vous adresser à la police municipale située 12 avenue Ambroise Croizat.